### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION **GÉNÉRALE**



### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 07 11 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 07 novembre 2024 à 17h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de M. Abdel GHEZALI, 1er Adjoint.

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 2), Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 19), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL. Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 2). Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Etaient absents:

Mme Annaïck CHAUVET, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Christophe LIME, Mme Marie-Thérèse MICHEL,

Mme Françoise PRESSE, Mme Anne VIGNOT

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. François BOUSSO à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Annaïck CHAUVET à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie LAMBERT à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Christophe LIME à M. Gilles SPICHER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 7), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Françoise PRESSE à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT à M. Abdel GHEZALI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 1 incluse)

\* \* \* \* \*

#### CONSEIL MUNICIPAL

#### 1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Compte Rendu de la dernière séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de nommer Mme Christine Werthe, secrétaire de séance et d'approuver le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 45

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

#### 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

### 3 - Conseil Municipal - Dénomination de l'Abri de Nuit des Glacis « Marguerite VIEILLE MARCHISET »

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la dénomination de l'Abri de nuit Marguerite VIEILLE-MARCHISET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

#### 4 - Finances - Rapport d'observations définitives de la chambre régional des comptes de Bourgogne Franche-Comté - Commune de Besançon - Exercice 2018 et suivants

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Bourgogne Franche-Comté relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Commune de Besançon pour les exercices 2018 jusqu'à aujourd'hui.

### 5 - Finances - Validation du rapport de la CLECT - Commission locale d'évaluation des charges transférées du 26 septembre 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modalités et résultats définitifs des transferts de charges 2024 relatifs aux deux transferts de compétences :

- le montant de l'attribution de compensation en fonctionnement liée au transfert des crématoriums des communes d'Avanne-Aveney (15 563,20 €) et de Besançon (19 730,90 €), sommes dues par GBM aux deux Communes,
- les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre du transfert de la compétence « Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation du Parc des Expositions et des Congrès de Micropolis », à savoir : 41 755,00 € en fonctionnement et 39 051.00 € en investissement dus par la Ville de Besançon à GBM,
- le montant définitif de l'attribution de compensation de la Commune de Besancon, après prise en compte des incidences des deux transferts de compétence, soit un montant de 12 929 910,75 € en fonctionnement et de 4 010 238,94 € en investissement, à verser à GBM,
- le montant définitif de l'attribution de compensation de la Commune d'Avanne-Aveney, après prise en compte des incidences du transfert de compétence, soit un montant de 10 343,68 € en fonctionnement à verser à GBM, le montant de 95 545,93 € en investissement restant inchangé dans le cadre de ce transfert,
- le montant des attributions de compensation reste inchangé pour les autres communes membres de GBM (délibération du 14 décembre 2023).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

#### 6 - Finances - Aides aux écoles au titre des transports pour les Parcours éco-citoyens 2024-2025

Mmes Frédérique BAEHR (1), Annaïck CHAUVET (1), Valérie HALLER (1), Sylvie WANLIN (1) et MM. Kévin BERTAGNOLI (1), Sébastien COUDRY (1), Abdel GHEZALI (2), Damien HUGUET (1), Jean Emmanuel LAFARGE (2), Anthony POULIN (1), Jean-Hugues ROUX (1), M. André TERZO (1), conseillers intéressés ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à 11 écoles, représentant un montant global de 2 090,17 €, afin de permettre la prise en charge des frais de déplacements des élèves de 15 classes au titre des Parcours éco-citoyens pour la transition 2024-2025 :

- 120,00 € à l'école Elémentaire Arènes,
- 240,00 € à l'école Elémentaire Herriot,
- 120,00 € à l'école Primaire Sapins,
- 60,00 € à l'école Elémentaire Tristan Bernard,
- 438,93 € à l'école Elémentaire Jules Ferry,
- 325,82 € à l'école Elémentaire Fontaine Ecu,
- 120,00 € à l'école Elémentaire La Viotte,
- 113,20 € à l'école Elémentaire Chaprais,
- 113,20 € à l'école Elémentaire Paul Bert,
- 173,20 € à l'école Elémentaire St Claude,
- 265,82 € à l'école Elémentaire Fanart.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 14

### <u>7 - Patrimoine – Bâtiments - Création d'une Maison des Femmes - Etablissement du coût prévisionnel définitif des travaux - Demandes de subventions</u>

Mmes Marie ETEVENARD (1), Marie LAMBERT (1), Carine MICHEL (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement énoncé dans la délibération et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

#### <u>8 - Egalité – Femmes - Hommes - Soutien à l'association de préfiguration de la Maison des</u> Femmes pour l'égalité

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association de préfiguration de la Maison des Femmes pour l'égalité en soutien à son projet.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

9 - Patrimoine – Bâtiments - Plan école et crèches - Rénovation extension de la maternelle de la Butte, et reconstruction de la restauration - Etablissement du coût prévisionnel défintif des travaux et du forfait définitif de rémunération de maîtrise d'œuvre - Demande de subventions

Mmes Marie LAMBERT (1), Carine MICHEL (1) et M. Benoît CYPRIANI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant d'un montant de 81 384 € TTC au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation/extension du groupe scolaire de la Butte,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement énoncé dans la délibération et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 3

<u>10 - Patrimoine – Bâtiments - Plan école et crèches - Réhabilitation lourde de l'école primaire des Vieilles Perrières - Etablissement du coût prévisionnel définitif des travaux et du forfait définitif de rémunération de maîtrise d'œuvre - Demandes de subventions</u>

Mmes Julie CHETTOUH (1), Marie LAMBERT (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant, d'un montant de 168 486 € TTC, au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école Vieilles Perrières,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement énoncé dans la délibération et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 3

<u>11 - Patrimoine – Bâtiments - Ecole primaire Les Sapins - Augmentation de la capacité de la restauration scolaire - Etablissement du coût prévisionnel définitif des travaux</u>

Mmes Marie LAMBERT (1) et Carine MICHEL (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le montant du coût prévisionnel définitif des travaux ainsi que le coût d'opération,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement énoncé dans la délibération et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre: 0

Abstention: 0

### <u>12 - Biodiversité – Espaces Verts - Expertise et inventaire du patrimoine arboré de la Ville de</u> Besançon - Autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accordcadre relatif à la réalisation d'inventaires et à l'exécution d'expertises du patrimoine arboré de la Ville de Besançon avec les entreprises déclarées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 13 - Biodiversité - Espaces Verts - Convention avec l'APRR - Autoroutes Paris Rhin Rhône pour la réalisation du suivi écologique de l'écopont pendant 3 ans

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la convention entre APRR et la ville de Besançon dans le cadre de la réalisation du suivi écologique de l'efficacité de l'écopont construit en forêt communale de Chailluz au-dessus de l'autoroute A 36,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

# 14 - Biodiversité – Espaces Verts - Conservatoire Botanique National Bourgogne Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés - Création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE)

Mmes Fabienne BRAUCHLI (1) et Lorine GAGLIOLO (2), et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la création de l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés »,
- approuve les statuts correspondants à cette création,
- désigne, dans le respect de la parité, les représentants de la ville de Besançon appelés à siéger au sein du conseil d'administration : Mme Fabienne BRAUCHLI en qualité de titulaire et M. Anthony POULIN en qualité de suppléant,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à la création de cet EPCE et à solliciter du préfet de la région Bourgogne Franche-Comté la création par arrêté de l'établissement public de coopération environnementale en lui adressant la délibération de son organe délibérant,
- attribue une contribution de 500 € à l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés » dès sa création afin de permettre son fonctionnement sur 2025 sous réserve du vote du budget correspondant,
- attribue une contribution annuelle minimum de 2 000 € à l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés » à partir du transfert d'activité prévu au 1er janvier 2026 sous réserve du vote du budget correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

#### 15 - Biodiversité - Espaces Verts - Forêt de Chailluz : Dispositif « îlot d'avenir »

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la participation de la Ville de Besançon au dispositif « îlots d'avenir » conduit par la Région Bourgogne-Franche-Comté,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition d'une assiette foncière de 1 ha dans la parcelle forestière n° 6 de la forêt de Chailluz.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### <u>16 - Biodiversité – Espaces Verts - Forêt : Adhésion au Program for the Endorsement of Forest</u> Certification (PEFC)

Mme Fabienne BRAUCHLI (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

#### A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le renouvellement d'adhésion de la Ville de Besançon à PEFC Bourgogne Franche-Comté,
- approuve les statuts de l'association,
- se prononce favorablement sur le versement de la cotisation d'un montant de 2 115,64 € pour une durée de 5 ans,
- désigne Mme Fabienne BRAUCHLI, adjointe déléguée en charge de la forêt communale comme représentante de la Ville au sein de PEFC,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent, notamment le bulletin d'adhésion PEFC BFC.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

## <u>17 - Urbanisme - Grands travaux - Acquisition aux Consorts LEGENT de parcelles de terrain</u> situées chemin de l'Œillet

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de terrains situés chemin de l'œillet, aux conditions énoncées dans la délibération,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte nécessaire à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

# 18 - Urbanisme - Grands travaux - Acquisition à la SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de terrains situés chemin du Fort de Planoise

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de terrains situés chemin du Fort de Planoise, aux conditions énoncées dans la délibération,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié nécessaire à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

# 19 - Urbanisme - Grands travaux - Quartier Clairs Soleils - Projet Place des Lumières - Espace Aimé Césaire - Statuts de l'association syndicale Libre (ASL) chargée de gérer les équipements communs

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la création d'une association syndicale libre portant sur l'ensemble immobilier cadastré section CO n° 166 situé Place des Lumières,
- se prononce favorablement sur le projet de statuts correspondants,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les statuts de l'ASL et l'acte de dépôt au rang des minutes du notaire desdits statuts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## <u>20 - Urbanisme - Grands travaux - Orchamps-Palente : Déconstruction d'un immeuble sis 8 à 12 rue Charles Gounod par Néolia</u>

Mme Aline CHASSAGNE (2) et M. Saïd MECHAI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, 6 contre, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la déconstruction de cet immeuble, conformément aux dispositions de l'article L. 443-15-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 45

Contre: 6

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 3

### <u>21 - Cadre de Vie – Voirie - Collecte des numéros d'immatriculation des véhicules dans le cadre de la gestion du stationnement payant sur voirie</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la limitation du droit d'opposition à la collecte des plaques minéralogiques nécessaires au fonctionnement des horodateurs.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 22 - Signature d'un contrat entre la Ville de Besançon et l'éco-organisme Alcome pour la réduction des mégots dans l'espace public

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le projet de contrat avec l'éco-organisme Alcome,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le contrat avec l'éco-organisme Alcome.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

# 23 - Eau - Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et, d'assainissement non collectif pour l'année 2023

Le Conseil Municipal prend connaissance des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif de la Ville de Besançon pour l'année 2023.

# <u>24 - Alimentation - Projet Alimentaire Territorial du Grand Besançon - Engagements de la Ville de Besançon pour la période 2025-2030</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les engagements de la Ville de Besançon afin de contribuer au Projet Alimentaire Territorial de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

## 25 - Action - Educative - Accueil d'enfants au sein de l'Accueil de loisirs du périscolaire de l'école élémentaire Fourier à la demi-pension du collège Voltaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'accueil d'enfants de l'école Fourier au restaurant du collège Voltaire,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention établie en conséquence avec le Département du Doubs et le collège Voltaire.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

### <u>26 - Action Educative - Fourniture de petit matériel de restauration - Autorisation de signature</u> de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accordcadre avec l'attributaire retenu par la Commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

# <u>27- Petite Enfance - Convention de partenariat entre le SYBERT - Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets de la ville de Besançon. Déploiement des couches lavables dans les établissements d'accueil du jeune enfant</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur ce projet de partenariat,
- se prononce favorablement sur la convention de partenariat jointe au rapport,
- autorise la Ville de Besançon à prendre en charge 30 % du coût de la dotation de couches lavables mise à disposition par le SYBERT,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 28 - Action Sportive - Aide aux associations sportives - Septième attribution 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution des subventions dans le cadre du programme « animations sportives – aide à l'emploi d'éducateurs sportifs » :

	Amicale cycliste bisontine	1 900 €
	BAPA	800€
	BVB	2 000 €
	CPB	3 000 €
	DSA	2 000 €
	Besançon BMX	1 500 €
	OB	2 800 €
	La Saint Claude	2 000 €
	BGR	1 400 €
	DOJO FC	2 000 €
	Entre Temps escalade	1 200 €
	BDHC	1 500 €
	Besançon Roche Tennis de Table	2 000 €
	Volant Bisontin	700 €
	ASBP	800€
	Orchamps Palente AS	2 000 €
	Challenger	700 €
•	Indépendante Comtoise	2 000 €

Besançon Floorball

700 €

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les contrats et avenants concernant le programme « animations sportives – aide à l'emploi d'éducateurs sportifs ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 29 - Action Culturelle - Signature d'un contrat avec Gallimard pour une publication

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le contrat avec la maison d'édition Gallimard.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 30 - Action Culturelle - Accord au classement au titre des monuments historiques du monument à Louis Pergaud situé dans le parc Micaud

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le classement au titre des monuments historiques du monument à Louis Pergaud situé parc Micaud.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

# 31 - Action Culturelle - Musée des beaux-arts et d'archéologie - Exposition Chorégraphies. Dessiner, danser (XVIIe - XXIe siècle) - Avenant à la convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'INHA

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant à la convention de partenariat du 23 novembre 2023,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

# 32 - Santé Publique - Fusion entre le CHU de Besançon, le Centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman d'Avanne-Aveney, le Centre de long séjour de Bellevaux, et le Centre de soins et de réadaptation des Tilleroyes

Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur :

- la fusion du Centre hospitalier-universitaire de Besançon, du Centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman d'Avanne-Aveney, du Centre de long séjour de Bellevaux, et du Centre de soins et de réadaptation des Tilleroyes, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- la localisation du siège du nouvel établissement fusionné sur le territoire de la commune de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre: 0

Abstention: 0

# 33 - Vie des Quartiers - Enfance - Jeunesse - Gestion d'Accueils de Loisirs et de projets d'animation enfance/jeunesse - Choix du mode de gestion et lancement de la procédure de Concession de Service Public (CSP)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- retient comme mode de gestion la Concession de service public pour la gestion d'ALSH et de projets d'animation enfance / jeunesse,
- approuve les orientations du futur contrat de Concession de service public,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à engager la procédure de Concession de service public.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

### 34 - Vie des Quartiers - Actions liées à la thématique Insertion professionnelle et mobilité du Contrat territorial d'accueil et d'intégation (CTAI) 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention à hauteur maximum de 28 760 € au CLA,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de financement entre le CLA et la Ville de Besançon,
- attribue une subvention à hauteur maximum de 16 000 € à l'association La roue de secours,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de financement entre l'association La roue de secours et la Ville de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 35 - Solidarités - Projet d'emprunt 2024 du Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet d'emprunt du CCAS de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### <u>36 - Administration - Renouvellement des contrats d'assurances en groupement de commandes - Autorisation de signature du marché</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

prend connaissance du résultat de la consultation,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les lots 2 et 4 ; les lots 1 et 3 relevant de la délégation permanente de l'assemblée délibérante en date du 20 mai 2021.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 37 - Finances - Renouvellement de la Convention de Services Comptables et Financiers avec la Direction Départementale des Finances Publiques

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la Convention de Services Comptables et Financiers avec la Direction Départementale des Finances Publiques,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 38 - Finances - Société d'Economie Mixte Sedia - Prise de participation dans la société OH ZONE

Mmes Marie ETEVENARD (1), Anne VIGNOT (1) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la prise de participation de la SEM Sedia dans la SAS OH ZONE associant Sedia et SMCI EDITEUR IMMOBILIER, dédiée au projet d'aménagement du lieudit La Lye sur la commune de MISEREY,
- autorise l'élue représentant la Ville de Besançon dans les instances de Sedia, à se prononcer en faveur de cette décision.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 3

### 39 - Finances - Société d'Economie Mixte Sedia - Prise de participation dans la Société Civile de Construction Vente SCCV DU COLLEGE

Mmes Marie ETEVENARD (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (1), conseillers intéressés ne prennent part, ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la prise de participation de la SEM Sedia dans la SCCV DU COLLEGE associant la SEM Sedia, SMCI EDITEUR IMMOBILIER et la Banque Populaire, dans le but de porter un projet d'aménagement en centre-ville de Morteau,
- autorise l'élue représentant la Ville de Besançon à se prononcer en faveur de cette décision dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 50

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

## <u>40 - Finances - Société d'Economie Mixte Sedia - Création d'une filiale dédiée au photovoltaïque</u>

Mmes Marie ETEVENARD (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Kévin BERTAGNOLI (1), Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, le Conseil Municipal autorise :

- expressément la prise de participation de la SEM Sedia au capital de la SAS Héméré à créer, à hauteur de 32 % du capital, pour un montant de 480 k€,
- l'élue représentant la Ville de Besançon dans la SEM Sedia à se positionner favorablement sur ce projet dans les instances de la SEM.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour: 42

Contre: 8

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

### 41 - Ressources Humaines - Autorisation de prolongation de recrutement contrats de projets pour mener à bien un projet ou une opération

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal autorise :

- le recrutement de 3 agents contractuels pour mener à bien l'opération « Mission de lutte contre la précarité énergétique » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- Mme la Maire, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre: 0

Abstentions: 10

### 42 - Ressources Humaines - Conventions de mise à disposition de deux fonctionnaires de la Ville de Besançon auprès de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

Dont acte.

### 43 - Ressources Humaines - Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire de la Ville de Besançon auprès de la Mission Locale du Bassin d'emploi de Besançon

Mmes Carine MICHEL (1), Karima ROCHDI (1), Sylvie WANLIN (1) et Christine WERTHE (2) et MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1) et Olivier GRIMAITRE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur la convention avec la Mission Locale du Bassin d'emploi de Besancon.
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés: 8

## 44 - Ressources Humaines - Convention cadre d'adhésion aux prestations socles du Centre de Gestion du Doubs en matière de gestion des Ressources Humaines

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur la convention cadre d'adhésion aux prestations « socle » du centre de gestion du Doubs à compter du 1er janvier 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport, les avenants éventuels, ainsi que tout document afférent.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

#### 45 - Laïcité - Aide à l'Observatoire de la laïcité Bourgogne Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association l'Observatoire Régional de la Laïcité Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 46 - Relations Usagers - Projet d'extension hors les murs du cimetière Saint Claude

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet d'extension hors les murs du cimetière Saint-Claude.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 47 - Commerce - Animations commerciales - Aide à l'association RECIDEV pour le Marché de Noël 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 16 000 € à RECIDEV.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## <u>48 - Commerce - Animations Commerciales - Aide à l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais" pour le Noël des Chaprais 2024</u>

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 49 - Relations internationales - Aide aux associations dans le cadre du Festival des Solidarités (Festisol)

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 200 € à l'association Palestine-Amitié,
- 150 € à l'association MRAP,
- 370 € à l'association Peuples solidaires Doubs,
- 200 € au Café-Librairie l'Interstice,
- 340 € à l'association CCFD Terre Solidaire 25,
- 500 € à l'association RéCiDev pour le Collectif Festisol bisontin.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## <u>50 - Relations internationales - Aide à des établissements scolaires pour leurs échanges internationaux</u>

Mmes Elise AEBISCHER (1) et Frédérique BAEHR (1) et M. Nicolas BODIN (1), M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 440 € au lycée Saint-Paul,
- 780 € au collège Notre-Dame,
- 300 € au lycée Ledoux.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 50

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 4

### 51 - Relations internationales - Aide et Convention de partenariat pour la mise en œuvre de deux missions de volontariats internationaux avec Bourgogne-Franche-Comté International

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- autorise Mme la Maire, ou son représentant à signer la convention avec France Volontaire et BFC International portant sur la mise en œuvre de deux missions de volontariats internationaux,
- se prononce favorablement sur le versement à l'opérateur, BFC International, de la somme de 7 839,10 € dont 5 487,37 € sur l'exercice 2024, pour organiser la mise en œuvre du programme et l'accueil/envoi des deux jeunes.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

### 52 - Vœu concernant l'impact du projet de loi de finances 2025 sur notre collectivité la ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal adopte le vœu concernant l'impact du projet de loi de finances 2025 sur la Ville de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre: 0

Abstentions: 10

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 21 H 22

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet, le 1 3 NOV. 2024

Pour la Maire, Par délégation, La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,

Anne COLLIN